

Martinet à ventre blanc, *Apus melba* (Linné, 1758)

Synonyme : *Tachymarptis melba* (Linné, 1758), Martinet alpin

Classification (Ordre, Famille) : Apodiformes, Apodidés

Description de l'espèce

Il s'agit du plus grand des martinets européens. Son corps en forme de fuseau est uniformément brun foncé sur le dessus, blanc dessous avec une bande pectorale brune bien visible. La tête est large, légèrement aplatie, le cou est court. Le bec est noir, petit, déprimé, triangulaire, avec l'extrémité légèrement convexe et recourbée, et s'ouvre largement jusque sous l'œil. Les tarses sont courts. Les quatre doigts épais, courts, subégaux, à ongles forts et courbés sont dirigés vers l'avant. L'aile, très longue, étroite et en pointe aiguë, dépasse largement l'extrémité de la queue au repos et est adaptée à un mode de vie presque exclusivement aérien. La queue est courte et fourchue. Il n'existe pas de dimorphisme sexuel. Les jeunes sont identiques aux adultes excepté la couleur des plumes qui sont bordées de blanc. Sur ces critères, la différenciation entre les adultes et les jeunes en vol est impossible.

Comme la plupart des martinets, le Martinet à ventre blanc passe la majeure partie de sa vie en vol. Il possède une vision très développée qui favorise une activité diurne, crépusculaire et même nocturne. Souvent grégaire, on le distingue bien des autres martinets par sa taille plus imposante, son ventre blanc et son cri de crécelle très caractéristique, modulé jusqu'à un trille très puissant émis lors des jeux aériens en groupe (JCR, CD3/pl.20).

Longueur totale du corps : 20 à 22 cm. Poids : 100 g (extrêmes : 80-120 g).

Difficultés d'identification (similitudes)

Aucune.

Répartition géographique

Son aire de répartition en période de reproduction s'étend au nord sur l'Europe méridionale jusqu'au sud de l'Allemagne, avec une limite septentrionale dans la région de Fribourg en Suisse [13], à l'est en Asie depuis l'Iran jusqu'en Inde, enfin au sud jusqu'en Afrique du Nord, orientale et méridionale et à Madagascar. Dix sous-espèces ont été décrites [4]. La sous-espèce nominale qui occupe le sud de l'Europe et l'Asie mineure jusqu'au nord-ouest de l'Iran, hiverne à l'ouest et à l'est de l'Afrique.

En France, cette sous-espèce niche plutôt à basse altitude dans les grottes, les crevasses et les escarpements des massifs montagneux : Pyrénées [1 ; 10], Massif Central [5], Alpes, Jura et Corse, dans les régions méridionales accidentées. Elle s'installe aussi sur des falaises littorales et des constructions humaines : côte rocheuse du Roussillon, pont du Gard, remparts de la citadelle de Bonifacio [bg64], et également sur des bâtiments en Alsace dans le département du Haut-Rhin [6 ; 7].

Biologie

Ecologie

Le Martinet à ventre blanc est un oiseau rupestre qui habite essentiellement les sites à climat chaud. Ainsi dans les Alpes, l'espèce est régulièrement présente dans les Préalpes calcaires soumises aux influences méditerranéennes alors qu'elle est plus localisée dans les massifs internes cristallins et froids [bg6]. A la différence du Martinet noir (*Apus apus*), cette espèce montre une nette préférence pour nicher dans des sites naturels mais semble se satisfaire de plus en plus des sites urbanisés. En Suisse, la plupart des Martinets à ventre blanc autrefois rupicoles, nichent en ville dans des colonies comptant jusqu'à 150 couples [14].

Comportements

Le Martinet à ventre blanc a un mode de vie très semblable à celui des autres martinets qui nidifient dans notre pays, c'est-à-dire presque exclusivement aérien. Il ne se pose qu'auprès de son nid ou sur les sites prospectés pour nicher. Il est fidèle au site de nidification. C'est généralement une espèce grégaire qui niche en colonies à l'intérieur desquelles le territoire d'un couple se limite au nid et à ses abords immédiats. Sur certains îlots satellites de la Corse, ce martinet peut cohabiter avec le Martinet pâle (*Apus pallidus*).

Le retour d'Afrique équatoriale s'échelonne entre la fin mars et le début d'avril. Le départ postnuptial démarre en septembre et s'étale durant le mois d'octobre d'où un temps de séjour dans nos régions d'environ sept mois, presque le double de celui du Martinet noir.

Aussitôt sa saison de reproduction terminée, le Martinet à ventre blanc rejoint ses quartiers africains [bg7]. D'après les reprises d'oiseaux bagués en Suisse, il semble que le trajet migratoire, qui peut être au moins en partie nocturne, passe par la vallée du Rhône, le littoral méditerranéen, l'Espagne et le Maroc.

Reproduction et dynamique de population

A leur retour de migration, les oiseaux cherchent des sites propices à la nidification. Le nid ressemble à une coupelle composée de débris végétaux et de plumes englués de salive. Le nid de l'année précédente peut être repris et restauré si nécessaire. La ponte s'effectue surtout en mai et contient entre un et quatre œufs ; 64% ont trois œufs [2]. En Suisse, SCHMID [14] cite une moyenne de 2,58 œufs. L'incubation, assurée par les deux partenaires, dure entre 18 et 22 jours. L'alimentation des poussins s'effectue par régurgitation des proies sous la forme d'une balle compacte faite avec la salive. La durée d'élevage est comprise entre 54 et 66 jours (57 jours en moyenne) et le nombre moyen de jeunes à l'envol varie selon les études et les localités de 1,8 à 2,4 [bg16]. Après leur envol, les jeunes restent dépendants du site de reproduction quelque temps avant le départ en migration et garderont leur plumage juvénile six à huit mois. Une fois adultes, le taux de survie se situe à 79%. L'âge maximum connu est de 26 ans [12]. La maturité sexuelle est atteinte vers l'âge de deux à trois ans mais les oiseaux peuvent visiter plusieurs colonies avant de se fixer comme reproducteurs.

Régime alimentaire

Il est essentiellement composé d'insectes capturés en vol. L'éventail est très large : hémiptères, hyménoptères, coléoptères et est complété parfois par des araignées. Le produit d'une chasse peut contenir jusqu'à plus de 600 proies [bg72] pour un poids d'environ 2,50 g [bg16].

Habitats de l'Annexe I de la Directive Habitats susceptibles d'être concernés

8310 - Grottes non exploitées par le tourisme (Cor. 65)

Statut juridique de l'espèce

Espèce protégée (article 1 et 5 de l'arrêté modifié du 17/04/81), inscrite à l'Annexe II de la Convention de Berne.

Présence de l'espèce dans les espaces protégés

Dans la région Rhône-Alpes qui accueillerait environ un tiers des effectifs nicheurs français la population est pour une bonne part installée dans des espaces naturels protégés : réserve naturelle des gorges de l'Ardèche, Parcs naturels régionaux des Préalpes...

Etat des populations et tendances d'évolution des effectifs

En Europe, les effectifs présentent une certaine stabilité. En France, depuis les travaux de NICOLAU-GUILLAUMET & AFFRE [11], la zone de reproduction s'est étendue dans le Sud-Ouest et également vers le nord du pays [3]. La population est estimée à 4 000-6 000 couples dans les années 1990 par DUBOIS *et al.* [bg19], et entre 1 000 et 10 000 couples par FIERS *et al.* [8]. La distribution a évolué mais les effectifs sont probablement restés stables depuis plus de vingt ans. En fait, l'évolution principale réside dans la part croissante de la population qui niche dans les sites urbains ou anthropisés.

Menaces potentielles

Deux types de menaces sont identifiés, tous deux liés aux sites de reproduction. En milieu naturel, les colonies sont très exposées aux prédateurs (Rat noir *Rattus rattus*) qui s'attaquent aux nids les plus accessibles. Plusieurs études ont mis en évidence que le Rat noir pouvait s'attaquer aux œufs et aux poussins de martinets [9]. Dans les sites urbains, les principales menaces concernent plutôt la conservation des sites de nidification. Les méthodes de construction évoluent, le béton, le métal ou le verre n'offrent plus le moindre accès à une cavité favorable aux martinets. Lors des travaux de restauration de l'habitat humain, on veille à supprimer tous les trous et à boucher les espaces si bien que les individus installés, peuvent décroître en nombre de façon sensible [13 ; 14].

Propositions de gestion

En milieu naturel, la dératisation menée sur certains îlots en Corse a montré que de telles opérations étaient profitables à bon nombre d'espèces coloniales [9].

En milieu urbain, la conservation des vieilles bâtisses et le maintien de cavités dans les constructions modernes sont indispensables à l'installation de nouvelles populations. Le Martinet à ventre blanc occupe aussi volontiers les nichoirs [13] que l'on peut parfaitement intégrer à l'habitat humain.

Etudes et recherches à développer

Peu étudiée, la biologie de l'espèce reste mal connue surtout dans notre pays. Un programme d'étude à l'échelon national pourrait se fixer plusieurs objectifs utiles à la conservation, comme l'acquisition d'une meilleure connaissance de ses effectifs, la réalisation d'un suivi de sa répartition géographique, ou mieux cerner ses exigences de nidification dans les sites naturels et urbains.

Bibliographie

1. ALEMAN, Y. (1995).- Répartition et effectif du Martinet à ventre blanc *Apus melba* dans les Pyrénées-Orientales et les Corbières. *La Mélando'* 95: 15-16.
2. ARN-WILLI, H. (1959).- Photographic studies of some less familiar birds. 99 : Alpine Swift. *British Birds* 52: 221-225.
3. BALLUET, P. (1993).- La progression du Martinet à ventre blanc, *Apus melba*, sur la bordure nord-orientale du Massif-Central (France). *Nos Oiseaux* 42: 171-180.
4. CHANTLER, P. & DRIESSENS, G. (1995).- *Swifts. A guide to the Swifts and Treeswifts of the world*. Pica Press éd., Sussex. 237 p.
5. COCHET, G. (1983).- Notes sur la répartition et la biologie du Martinet à ventre blanc (*Apus melba*) en Ardèche. *07 NATURE* 11: 25-30.
6. DASKE, D. (1992).- Installation du Martinet alpin (*Apus melba*) à Mulhouse (Haut-Rhin). *Ciconia* 16: 30-38.
7. DASKE, D. (1999).- Installation du Martinet à ventre blanc (*Apus melba*) à Hirsingue (Haut-Rhin), second site alsacien. *Ciconia* 23: 37-39.
8. FIERS, V., GAUVRIT, B., GAVAZZI, E., HAFFNER, P. & MAURIN, H. (1997).- *Statut de la faune de France métropolitaine. Statuts de protection, degrés de menace, statuts biologiques*. MNHN, Paris. 225 p.
9. MARTIN, J.L., THIBAUT, J.C. & BRETAGNOLLE, V. (2000).- Black rats, islands characteristics and colonial nesting birds in the Mediterranean : consequences of an ancient introduction. *Conservation Biology* 14: 1452-1466.
10. MAYAUD, N. (1954).- Le Martinet à ventre blanc *Apus melba* en Savoie et dans les Pyrénées. Ses migrations. *Alauda* 22: 63-64.
11. NICOLAU-GUILLAUMET, P. & AFFRE, G. (1960).- Mise au point sur le Martinet à ventre blanc (*Apus melba* L.) dans les Pyrénées et le Sud-Ouest de la France. *Oiseaux de France* 29-30: 10-17.
12. PERRINS, C. & CUISIN, M. (1987).- *Les oiseaux d'Europe*. Delachaux & Niestlé, Neuchâtel, Paris. 320 p.
13. PFLUGER, D., ENGELER, A., SCHOLL, I. & SCHMID, H. (1995).- *Dossier sur les Martinets : Biologie des martinets, 1, Nichoirs à Martinets, 4*. Station Ornithologique Suisse, Sempach. 4 p. et 8 p.
14. SCHMID, H. (1995).- *Hirondelles et Martinets*. Station Ornithologique Suisse, Sempach. 37 p.